

Annexe 7 — (1984) 15 R.G.D. 5 Avant-propos

Ernest Caparros

Volume 25, numéro 1, mars 1994

1970-1994. Cahier commémoratif : vingt-cinquième anniversaire de la *Revue générale de droit*

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1056396ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1056396ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (imprimé)

2292-2512 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Caparros, E. (1994). Annexe 7 — (1984) 15 R.G.D. 5 : avant-propos. *Revue générale de droit*, 25(1), XIV–XIV. <https://doi.org/10.7202/1056396ar>

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 1994

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Avant-propos

La *Revue générale de droit* fait peau neuve! La présentation et la typographie ont été modifiées, mais pour importantes que soient ces modifications, elles ne sont pas celles qui ont demandé le plus d'effort ni celles que nous voulons les plus significatives.

En effet, la *Revue* publiera dorénavant trois numéros par année afin de permettre une plus grande célérité dans la rencontre entre les auteurs et leurs lecteurs. Nous visons aussi une augmentation des chroniques afin de répondre aux besoins urgents du droit en mutation. Nous comptons aussi accorder une part congrue dans nos pages au droit comparé.

En outre, la *Revue* s'est dotée d'un Conseil de rédaction, qui participe déjà activement à l'évaluation des manuscrits qui nous sont soumis. Nous sommes convaincus que cette participation extérieure, jointe à la collaboration soutenue de bon nombre de nos collègues, aura un impact certain sur la qualité des textes publiés.

Enfin, l'un des objectifs premiers que nous nous sommes fixés est de réduire le plus possible le temps requis entre la date de tombée et la parution de la *Revue*. Nous voulons ainsi rendre un meilleur service aux auteurs et aux lecteurs.

La mise en place de ce programme a occasionné un léger retard dans la parution de ce premier numéro. « Le temps perdu » sera rattrapé et dorénavant la ponctualité dans les parutions sera de mise.

Le directeur

Ernest Caparros

Le 16 mai 1984